



REPUBLIQUE MALAGASY
FITIAVANA - TANINDRAZANA - FANDROSOANA

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Avis de Consultation Ouverte

N° 02-2023/MINAE/SG/DAF

19/04/2023

1. Le **MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivant sous plis fermés pour exécuter :
TRAVAUX D'ENTRETIEN DU BUREAU DU MEDECIN DU MINAE A ANOSY .

Les travaux constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2016 – 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation à **prix unitaire**

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : **RANDRIANASOLO RAFANOMEZANA Norohasina**
- Fonction : **Personne Responsable des Marchés Publics**
- Adresse : **Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, 2 Rue Pierre Stibbe Anosy 101 Antananarivo**
- E-mail : **minae.prmp@gmail.com**
- Bureau : **Bureau de l'UGPM , Étage : 5ème étage , Porte : 504**

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation de prix doit être retiré à la **Personne Responsable des Marchés Publics , Bâtiment du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, 5ème étage, porte 504** moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1 : dix mille Ariary (Ar 10 000.00)

5. Les plis devront parvenir à **Madame la Personne Responsable des Marchés Publics, bâtiment du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage Anosy , étage: 5ème / porte: 504 , au plus tard le 03/05/2023 à 11 H 50 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leur représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.



7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1 : soixante mille Ariary (Ar 60 000.00)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible, elle doit être présentée sous forme suivantes :

- soit par caution personnelle et solidaire d'un organisme agréé par le Ministère chargée des Finances,
- soit par garantie bancaire,
- soit par chèque de banque libellé au nom de Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo et versé au trésor public.

8. Une visite de lieu est **facultative**, elle n'est pas organisée



à Antananarivo, MD, le 19 / AVR / 2023

La Personne Responsable des Marchés Publics



RANDRIANASOLO Ratanomezana Norohaston